

autres en 1757, s'embarqua réellement le 18 septembre 1751, ainsi qu'il résulte des registres du ministère de la marine (1), où figure la date de son engagement et celle de son embarquement.

Cette première erreur, qu'il eût été si facile d'éviter, donne immédiatement à penser que si ces biographes ont été mal renseignés sur ce point très-simple, ils ont pu l'être aussi mal sur d'autres plus importants et plus graves ; c'est ce que nous chercherons plus loin à établir.

Claude Martin naquit à Lyon le 4 janvier 1735 (et non 1732); ses premières études se firent au collège de cette ville, où il montra des dispositions exceptionnelles pour les mathématiques et les sciences. A l'âge de seize ans, il songe à quitter la maison paternelle avec un de ses frères plus jeune que lui. Ce sont les Indes qu'ont rêvées les deux écoliers, et les voilà tous les deux contractant un engagement pour les possessions françaises de l'Hindoustan, car on y envoyait encore alors des troupes destinées à y relever notre fortune, dont la ruine était prochaine. Ce double coup de tête était peu du goût de leur famille : leur belle-mère, pleine pour eux de tendre sollicitude, en conçut un vif chagrin. La digne femme alla trouver l'officier chargé des enrôlements et, à force de prières, de supplications, elle obtint de lui que les deux engagements fussent rompus. Le plus jeune des frères se laissa fléchir et consentit à rester chez ses parents. Il n'en fut pas de même de l'aîné ; entraîné vers la carrière des armes par un penchant irrésistible, et plein d'ailleurs d'un ardent désir de visiter ces contrées lointaines que lui

(1) Archives du ministère de la marine et des colonies. Volume : Troupes, Recrues, Colonies, depuis le 2 mars 1751 jusqu'au 5 décembre 1751, folio 108.